

# Prévenir les discriminations pour plus d'égalité en santé

Région Occitanie,  
les 22 et 23  
novembre 2021  
en visioconférence



## DES INITIATIVES LOCALES

### Retour d'expérience de l'association Le Fil à Métisser

L'association le Fil à métisser, créée en 2012 à Perpignan, a pour objectif d'améliorer la prise en compte des dimensions interculturelles dans l'accueil et l'accompagnement des personnes.

Pour ce faire, différentes actions sont mises en place : un lieu d'accueil parents-enfants, un réseau de santé, une médiation en santé, etc. Deux de ces axes de travail per-

sentés. Les familles sont invitées aux réunions qui les concernent afin de permettre un suivi individualisé ou le parcours de soin leur est expliqué. Les propositions de soins sont également adaptées en fonction de leurs besoins et demandes ressortis lors des temps d'échanges.

### Médiation en santé

Au sein de l'association Le fil à métisser, la médiation en santé prend plusieurs formes :

- Le « Fil santé », une ligne téléphonique à destination du public et des professionnels ;
- Des permanences santé dans deux quartiers prioritaires de la politique de la ville, pour répondre aux questions des habitants, les aider à trouver une professionnelle de santé, etc. ;

- De l'accompagnement vers le soin, avec une médiatrice qui va, par exemple, assister au premier rendez-vous chez une professionnelle ;
- Des actions collectives auprès de la population et des professionnels ;

- Du repérage et de l'orientation, par exemple au sujet du logement.

Ces deux axes de travail permettent d'appréhender les situations de manière globale, de créer du lien entre les professionnels, les et la population, ainsi que de faciliter l'adhésion des familles au suivi proposé. Par cet accompagnement, c'est une réelle prévention des discriminations envers le public gitane qui a lieu. En effet, les professionnelles du Fil à Métisser savent entendre et repérer les situations problématiques : violence verbale de certains professionnels, préjugés envers ce public spécifique qui peuvent mener à des traitements différents, mauvaise orientation, refus de soin, etc. Si elles accompagnent les patients-es afin de prévenir et de repérer ces actes illégitimes, elles peuvent également orienter le public vers des instances de recours grâce à des associations de prise en charge juridique qui participent au réseau Xarxa.



Cette synthèse a été réalisée par l'association Migrations Santé Alsace, avec l'appui de Cofrimi et avec le soutien financier de l'ANCT.



**Migrations Santé Alsace**  
24, rue du 22 novembre - 67000 Strasbourg  
Tel : 03 88 22 60 22  
contact@migrationsante.org  
www.migrationsante.org